



COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE

L'ENJEU DE LA FORÊT

6 FÉVRIER 2004

Note : *Les zones de texte ombragées correspondent aux éléments de contenu qui apparaissent les plus importants à retenir, et ce, sans exclure les autres éléments et une interprétation différente quant à leur importance.*

SOMMAIRE

L'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean fait face à de nombreuses problématiques qui nous mènent à un constat généralement négatif de la situation et qui n'augurent malheureusement rien de bon pour l'avenir.

L'enjeu majeur auquel est confronté le milieu forestier de la région est sans contredit la pénurie importante de travailleurs forestiers et sylvicoles. Les besoins de main-d'œuvre en forêt sont immédiats et ils iront en s'accroissant au cours des prochaines années. Les programmes de formation professionnels, collégiaux et universitaires accusent une baisse d'inscription depuis quelques années. À titre d'exemple, en 1991 il y avait 95 inscriptions en technologie forestière comparativement à quinze inscriptions cette année. Un travail de valorisation des métiers de la forêt s'impose auprès des jeunes et de la population en général.

Un autre enjeu important du secteur forestier réside dans l'exploitation qui en est faite. Bien que les plans de gestion de la forêt soient exécutés, la forêt publique de la région est entièrement attribuée et les récoltes sont exploitées au maximum de leurs capacités. Cette situation laisse peu de place au développement de nouveaux projets. En tenant compte du partage de la forêt entre les différents utilisateurs et en considérant les zones protégées, le potentiel de la forêt public du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne laisse qu'une faible marge de manœuvre aux industriels forestiers. Il faudra intensifier les efforts d'aménagement forestier au cours des prochaines années pour rester compétitif dans un marché où la concurrence mondiale est grandissante.

Le virage vers la deuxième et troisième transformation s'avère essentiel pour les industries exploitant les ressources naturelles de la région. Cet état de fait est tout aussi vrai pour le bois que pour l'aluminium ou le lait. Or, les entreprises de transformation éprouvent souvent des difficultés importantes en phase de démarrage. Il sera donc nécessaire de les soutenir au cours de leurs premières années d'opération qui s'avèrent souvent critiques, voir même fatales. De plus, si les approvisionnements continuent de diminuer dans la région, il sera plus difficile d'attirer des entreprises de transformation car nous n'aurons pas suffisamment de ressources à mettre à leur disposition.

Au cours des prochaines années, il ne sera plus possible de maintenir la croissance économique du secteur forestier au même rythme connu depuis les quinze dernières années. Ce secteur d'activité est fragilisé notamment sous l'angle de la ressource et de l'emploi. Des mesures devront être prises rapidement afin d'éviter que ce secteur vital à l'économie régionale ne décline de façon trop importante.

A. DONNÉES PERTINENTES SUR L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- Jules Roy, *ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs du Québec*

Le secteur forestier dans l'économie du Québec et de la région

La structure du secteur forestier au Québec comprend quatre secteurs soit : *l'aménagement forestier* qui représente 5 335 emplois en temps complet et environ 200 millions de dollars (200 M\$) en livraisons, *l'exploitation forestière* qui représente 10 818 emplois et 2,3 milliards de dollars (2,3 MM\$) de valeur de livraisons, *les industries du bois* de première et seconde transformation qui représentent 40 562 emplois et des livraisons d'environ 8,4 MM\$, *les industries du papier* qui représentent 32 043 emplois et des livraisons de 12, 2 MM\$. Au total, le secteur forestier au Québec représente 88 758 emplois à temps complet et 22,8 MM\$ de valeur de livraisons.

Le secteur forestier est un secteur majeur dans l'économie du Québec et il représente annuellement 4,4 % du PIB, près de 25 % des investissements manufacturiers, 11,6 MM\$ en exportations internationales et 2 MM\$ en recettes fiscales pour le Québec. Une des particularités du secteur forestier réside dans la répartition de l'emploi dans toutes les régions du Québec dont les plus importantes sont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montréal, Chaudière-Appalaches et la Mauricie. Alors qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean le secteur forestier est principalement concentré dans la transformation primaire, la Mauricie, Montréal et Chaudière-Appalaches sont plus axées, à des degrés divers, vers la seconde transformation du bois.

Le secteur forestier est absolument capital pour toutes les régions ressources du Québec où plus de 30 % des emplois manufacturiers viennent des industries du bois et du papier. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette proportion atteint près de 40 % et sur la Côte-Nord c'est plus de 90 % des emplois manufacturiers qui appartiennent à ce secteur. Entre 1991 et 1996, la dépendance des régions ressources envers le secteur forestier s'est accrue.

Le secteur forestier est donc un secteur industriel majeur dans l'économie québécoise. Il est également essentiel au développement des régions ressources et rurales.

L'évolution du secteur de 1991 à aujourd'hui

Au Québec, les industries du bois et du papier ont bénéficié d'une croissance soutenue entre 1991 et 2001. Pour l'industrie du bois, l'emploi a augmenté de 75 %, les livraisons de 175 % et la valeur ajoutée de 190 %. Au cours des trois dernières années, la croissance s'est stabilisée ce qui correspond avec une baisse des prix et le début du conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis. Pour l'industrie du papier, l'emploi a diminué de 17% alors que la valeur des livraisons a augmenté de 70 % et que la valeur ajoutée a subi une hausse de 105 %. La hausse de la valeur des livraisons doit être relativisée par rapport à la hausse de l'indice des prix à la consommation qui s'est accrue de l'ordre de 2% par année depuis 1991.

Il est intéressant de regarder l'aménagement forestier pour voir ce qui a permis la croissance réelle du secteur forestier entre 1991 et 2001. Tout d'abord, la récolte en forêt publique s'est accrue de 51 % en SEPM (Sapin, épinette, pin gris et mélèze) qui sont les principales essences récoltées au Québec. Elle s'est accrue de 134 % dans le peuplier et de 112 % dans les feuillus durs. En 2002, la récolte en forêt publique a été de 25,3 millions de mètres³ (25,3 M m³) pour les SEPM, de 1,9 M m³ en peupliers et de 2,7 M m³ en feuillus durs ce qui représente un total d'environ 30 M m³. En forêt privée, la récolte est restée relativement stable soit environ 10 M m³.

Lorsque l'on regarde l'évolution de la possibilité forestière, de l'attribution et de la récolte, on peut voir qu'avec le temps il y a de moins en moins de marge entre, d'un côté, la récolte et, de l'autre, la possibilité forestière et l'attribution. Ce qui signifie qu'il y a moins de jeu pour accroître le développement futur de l'industrie forestière.

En somme, l'industrie du bois a connu une croissance soutenue dans les années 1990. L'industrie du papier a, quant à elle, poursuivi son processus de rationalisation sans croissance sur le plan de l'emploi mais en ayant par contre une croissance sur le plan des revenus. Enfin, la forêt au Saguenay-Lac-Saint-Jean est presque entièrement attribuée et récoltée, ce qui laisse peu de place à de nouveaux projets.

Le contexte économique récent

La mondialisation des marchés sur le plan de l'économie mondiale est un phénomène incontournable. La certification des produits et la rationalisation des dépenses des entreprises et des gouvernements sont des enjeux dont il faut aussi tenir compte.

Sur le plan des finances publiques du Québec, la marge de manœuvre est de plus en plus mince et il y a des restrictions budgétaires dans tous les secteurs. En outre, la réingénierie des services publics et la concurrence accrue entre les choix de l'État ont un impact sur les finances publiques québécoises.

Sur le plan forestier, nous avons assisté à une hausse importante des dépenses en travaux sylvicoles de 1990 à 2003 et à une baisse appréhendée des approvisionnements qui est due : aux nouvelles connaissances, au phénomène des aires protégées et de la protection de la diversité, aux pressions accrues pour le multiusage des forêts ainsi qu'à la rareté relative des forêts matures disponibles.

En examinant l'évolution des redevances forestières et des travaux sylvicoles en forêt publique entre 1990 et 2003, on peut voir que les montants consacrés par le gouvernement dans les forêts publiques ont augmenté de façon considérable au cours des années. Les redevances brutes ont également augmenté mais, depuis 1997, elles sont en baisse dues aux prix du marché. Depuis 1997, les redevances nettes sont également en baisse et elles sont même passées sous la barre des montants accordés aux travaux sylvicoles.

Une des implications prévues pour le secteur forestier est une hausse prévisible des dépenses sylvicoles afin de maintenir la possibilité forestière et l'activité économique

avec des dépenses accrues pour l'environnement et la biodiversité. De plus, il y a des demandes de justifications accrues de la part des organismes centraux du gouvernement. Dans le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la baisse appréhendée des approvisionnements sera conditionnée de façon plus particulière par les dossiers autochtones (Cris et Innus), par les limites nordiques des attributions instaurées par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, ainsi que par le dégagement d'aires protégées.

Les conséquences prévisibles pour 2025

Au cours des prochaines années, il ne sera plus possible de maintenir la croissance économique du secteur forestier au même rythme connu entre 1991 et 2002. Nous nous attendons à une baisse des approvisionnements et à une diminution des investissements de l'État en forêt.

Sur le plan de la sylviculture, deux possibilités s'offrent à nous soit : l'optimisation des stratégies d'aménagement et l'intensification de l'aménagement. En outre, sur le plan industriel, il serait surprenant d'assister au départ de nouveau grand projet mais plutôt au développement de projets de seconde transformation.

Il y a beaucoup de contraintes liées à la sylviculture telles que : les résultats à très long terme, la faible rentabilité des investissements et les justifications requises par les organismes centraux du gouvernement.

Le virage est déjà amorcé en deuxième transformation et il est perceptible notamment dans les industries du meuble. En opérant ce virage, nous serons moins vulnérables à des recours commerciaux.

Questions du public

1. Au début de votre présentation, vous mentionnez que nous investissons dans l'aménagement forestier 200 M\$ par année. Vous dites que se sont des coûts mineurs relativement aux récoltes anticipées. Or, à la fin, vous semblez dire que ce n'est pas rentable?
 - a. Nous dépensons effectivement autour de 200 M\$ soit, 150 M\$ en forêt publique et 50 M\$ en forêt privée en terme d'investissement en aménagement forestier. Ce ne sont pas des sommes importantes par rapport à l'ampleur des produits transformés après coup. Maintenant, est-ce que ces sommes-là sont rentables? Est-ce que les investissements en aménagement forestier sont rentables? On ne le sait pas, aucune étude systématique n'a été faite. En regardant les résultats d'étude de rentabilité financière, on constate que c'est peu intéressant pour celui qui investit. Par contre, celui qui investit c'est le même que celui qui fait des programmes de développement économique régional. Il y aurait d'autres considérations à entrer que l'analyse strictement financière.
2. Qu'est-ce qui explique que la rentabilité devient négative à partir de 2000?
 - a. Il faut ajouter aux 150 M\$ de dépenses en travaux sylvicoles, les dépenses du fonds forestier (50 M\$) et les dépenses de mises en valeur des

ressources du milieu forestier (40 M\$) ce qui fait que l'on s'approche de redevances forestières nettes négatives ou du zéro.

3. Vous parlez de diminution de l'approvisionnement, est-ce que vous avez été en mesure de faire un modèle qui nous permette de voir quel sera l'impact sur les emplois selon le taux de diminution?

a. À ma connaissance, ce n'est pas encore fait. Il y a une partie qui est faite cependant par la Direction du développement industriel des produits forestiers, ils ont une façon de calculer la baisse d'emploi due au conflit du bois d'œuvre. En ce qui a trait à l'autre partie, celle de la baisse des approvisionnements, à ma connaissance, il n'y a rien qui a été fait encore. Nous en sommes à l'étape de calculer quels seront les approvisionnements et dans quelles mesures ils baisseront.

LA FILIÈRE FORÊT ET SON CHAMP CONCURRENTIEL

- *Marc-Urbain Proulx, Université du Québec à Chicoutimi*

Le secteur forêt dans la région 02

La forêt est à l'origine de l'occupation du territoire et a occasionné le démarrage industriel de la région notamment avec l'arrivée des papetières. Encore aujourd'hui, la forêt est le principal moteur de l'économie même si l'aluminium prend une part importante. La forêt représente plus de 500 entreprises actives, plus de 6 500 emplois à l'intérieur de la forêt, plus de 6 000 emplois dans la 1^{ère} transformation, plus de 2 500 emplois dans la 2^{ème} et 3^{ème} transformation. Cependant, pour plusieurs entreprises de la région, la rentabilité financière reste incertaine.

La forêt est une filière industrielle, c'est-à-dire, une succession de l'amont vers l'aval de diverses opérations de transformation de la matière et d'ajout de valeurs, qui sont dissociables, séparables mais reliées entre elles (par des échanges, techniques, information, savoir-faire, financement, technologies, etc.) afin de produire des biens finaux commercialisables à partir de matières premières. Une filière industrielle est donc une succession d'activités économiques dissociables et interliées entre elles à partir de l'aménagement forestier jusqu'à la commercialisation des produits finis.

La forêt est aussi un champ concurrentiel. Elle a des forces, des faiblesses, des opportunités, des contraintes et des menaces inhérentes à la structure du secteur industriel, notamment par la présence active des concurrents, des clients, des fournisseurs, des entrants potentiels et des substituts pouvant remplacer le bois.

Il y a deux finalités imposées aux acteurs du secteur industriel de la forêt soit :

- L'atteinte de l'excellence sous l'angle de la compétitivité, de la productivité, de l'innovation, de la valeur ajoutée, etc., face à la forte concurrence mondiale.
- Assurer le renouvellement et l'approvisionnement de la matière première en amont de la filière.

La filière industrielle

Le secteur forêt de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est composé de fournisseurs d'intrants qui sont, entre autres, la sylviculture, l'aménagement forestier et le transport. Il y a également l'aspect d'innovation qui couvre notamment la recherche, la formation, la veille et l'expérimentation. De plus, le secteur forêt comprend aussi la production de biens (tels que le bois d'œuvre, les panneaux, les poutrelles, etc.) et la production de services (tels que la rénovation, la réparation, l'ébénisterie, etc.). Parmi les clients de la filière industrielle de la forêt il y a le commerce, le marché national, l'exportation, etc. Enfin, il y a également dans la filière forêt les substituts au bois tels que l'aluminium, l'acier, le béton, le plastique et les fibres.

Entre les différents segments de la filière, il y a des relations d'échanges de produits et services, d'appropriation et de diffusion des technologies, de collaboration à travers les rivalités, de modalités d'accès aux fournisseurs et au financement, de pouvoir et de contrôle de certains segments, de corporatisme, d'associations et de partenariats.

Les barrières à l'entrée dans le secteur industriel sont d'ordre technologique, de savoir-faire, d'expérience, de capitaux, de connaissance des besoins des clients, de tarification et de taxation, d'accès à la ressource, de permis et réglementations, ainsi que de barrières non tarifaires.

On peut soulever un certain nombre de points ayant trait à la compétitivité, à la productivité et à l'innovation notamment : les coûts de production des pays concurrents, le potentiel de gains de productivité, le potentiel d'innovation dans les différents segments et branches de la filière, le potentiel de se substituer à d'autres matériaux, la situation réelle de la recherche et de la R&D au Québec et ailleurs, ainsi que l'éducation, la formation et le perfectionnement.

La forêt au Québec

Le secteur forestier au Québec est un secteur majeur et prospère d'activité économique. La production s'est accrue constamment au fil du temps mais en créant cependant de moins en moins d'emplois. Le virage récent des technologies informationnelles fut réalisé, sauf dans quelques papetières, scieries et « jobbers ». De plus, la concentration sectorielle est de plus en plus forte bien que certains petits producteurs demeurent notamment les coopératives qui tentent de rester dans ce secteur de très forte compétitivité.

Depuis le film « L'erreur boréale », la société civile est de plus en plus conscientisée et désire avoir plus de lumières sur l'exploitation de la forêt et sur son avenir. De plus, le secteur forestier est menacé notamment par des substituts et par l'épuisement de la ressource.

On peut identifier cinq calamités actuelles de la forêt québécoise. C'est une *forêt peu productive* où il y a des *ruptures de stock anticipées*, la *relation production versus emplois ne fonctionne plus*, la *propriété locale et régionale des moyens de production*

est en voie de s’effriter, et finalement, il y a une *fuite importante de la rente forestière hors des circuits économiques locaux et régionaux*.

Une analyse globale du secteur forêt est nécessaire portant entre autres sur la situation de la ressource mais aussi sur :

- La répartition des entreprises sur les territoires;
- La propriété des moyens de production;
- Les coûts économiques, sociaux et environnementaux;
- Les bénéfices locaux, régionaux et nationaux;
- Les redevances, les impôts et les taxes;
- Le régime actuel de gestion forestière;
- Les réglementations;
- Les subventions;
- Les ententes commerciales;
- les us et coutumes, les normes sociales, les valeurs environnementales, etc.

Le gouvernement a un rôle de régulation à jouer dans le secteur forêt en raison notamment de la forte proportion de forêt publique du Québec (85 %). Le gouvernement se doit de bien saisir les enjeux actuels, d’évaluer le régime forestier de gestion, de faire évoluer les réglementations et normes. Il a également un rôle en ce qui à trait à l’attribution de subventions aux points stratégiques, notamment la R&D, la formation, etc. Il se doit aussi de considérer la nouvelle demande sociale pour de nouveaux usages de la forêt tels que les loisirs et le tourisme.

Conclusion sur la filière forêt au Québec

Le secteur industriel de la filière forêt est déjà fragilisé sous l’angle de la ressource, de l’emploi et de la vitalité des collectivités vivant de la forêt. Les investissements à effectuer impérativement en amont de la filière peuvent être financés par la richesse créée éventuellement en aval de la filière. Dans un contexte de réingénierie de l’État où il y a peu d’argent de libre pour l’investissement dans la forêt, plus nous miserons sur la deuxième et troisième transformation, plus nous créerons de la richesse nous permettant d’investir dans l’aménagement forestier.

De plus, l’analyse du secteur forêt au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Québec doit impérativement progresser. Enfin, en tant que Ville la plus imposante au cœur de la forêt boréale, Saguenay a tout intérêt à renforcer son expertise dans ce secteur industriel.

Questions du public

1. Vous dites que 85 % des forêts sont publiques. Je serais très réticent à ce que l’on privatise l’ensemble de nos forêts qui est pour moi un bien public. Quand on regarde ce qui se passe dans la forêt privée, on voit que 96 % des propriétaires de forêts privées n’exploitent pas leur boisé.
 - a. Je suis assez d’accord avec votre avis. La forêt publique au Québec devrait être encore plus publique. Il y aurait peut-être certains segments de la production à nationaliser. Mais on peut se poser la question à savoir

- si les entreprises qui exploitent la forêt seraient plus responsables vis-à-vis le renouvellement de la ressource si la forêt leur appartenait.
2. On entend parler de deuxième et troisième transformation depuis très longtemps. Est-ce qu'il y a eu des actions concrètes? Est-ce qu'il y a de l'avenir là-dedans? Est-ce qu'il y a eu des éléments de stratégies concrets qui ont été mis en place? C'est un discours intéressant mais, jusqu'à maintenant dans le secteur de la forêt, on dirait que c'est un discours qui tourne à vide compte tenu des défis qui se présentent.
 - a. Une chose qui est certaine, c'est que l'on dit que nous n'avons pas fait le virage de la deuxième et troisième transformation il y a cinquante ans. Nous l'avons fait sauf qu'il manquait de choses à transformer. De plus en plus, nous transformons le bois et l'aluminium car il y a des besoins sur le marché.
 3. Quelqu'un m'a déjà dit que lorsque l'on se met en marche pour la deuxième transformation, souvent il faut avoir manquer de bois. Historiquement, on a toujours eu l'impression que la forêt était sans limites et nous avons une filière de première transformation. Certaines mesures furent mises en place malgré les difficultés au départ du virage. Si on fait le cumul depuis 1996, il n'y avait pas tout à fait 1 000 emplois dans la région en valeur ajoutée de deuxième et troisième transformation du bois tandis qu'aujourd'hui il y a presque 2 000 emplois dans la région. Ces emplois se trouvent principalement dans les entreprises d'ingénierie et de composantes de menuiserie.

C. TABLE RONDE

- *Benoît Boily, Société Sylvicole Chambord*
- *Jean-Pierre Benoît, Corporation des camionneurs*
- *Marc Dubé, Réseau des scieries indépendantes*
- *Jacques Verrier, Coopérative forestière de Girarville*
- *Jean-David Laberge, Scierie P.H. Lemay et fils*
- *Marcel Chabot, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, région 02*

Animateur : Martin Fillion, UQAC

Les interventions des tables rondes ont été regroupées dans le tableau à la page suivante et selon la grille d'analyse : Diagnostic, Déterminant, Pronostic et Thérapeutique.

Diagnostic	Déterminant
<ul style="list-style-type: none"> ● La situation des entreprises de première transformation se dégrade continuellement depuis deux ans. ● Les entreprises ont entrepris un processus de rationalisation. ● Le gouvernement a mis, au cours des dernières années, des mesures en place pour opérer le virage vers la deuxième et troisième transformation. ● Les jeunes pouvant prendre la relève au niveau technologique quittent la région. ● L'industrie est au prise avec une baisse importante des approvisionnements. ● Il y a une pénurie de travailleurs sylvicoles et forestiers. ● En 1991, il y avait 95 inscriptions en technologie forestière. Cette année, il y a 15 inscriptions. Les programmes professionnels (DEP) ont des difficultés de recrutement pour former des travailleurs forestiers. Il y a également des problèmes d'inscriptions dans les universités pour les programmes d'ingénierie forestière. ● Le métier de travailleur forestier est peu valorisé et les conditions de travail sont difficiles. ● La mécanisation avec un plus haut niveau technologique demande des investissements importants. ● Au Québec, les coopératives de travailleurs qui font de l'aménagement forestier vont bien. À l'inverse, on peut dire que l'ensemble des coopératives qui se sont investis dans des projets de première transformation et de valeur ajoutée vont mal. ● Les entreprises de deuxième de transformation éprouvent de gros problèmes au démarrage et plusieurs font faillite pour ensuite être repris par d'autres intérêts. ● Les redevances sont mineures comparées aux impacts économiques de la foresterie. Le retour sur investissement est bon. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les difficultés du secteur de première transformation du bois sont sûrement un frein au secteur de la deuxième transformation. ● La réputation du secteur de première transformation est très mauvaise et le discours est négatif. ● L'innovation se fait en période de crise, quand les ressources commencent à manquer ou quand les formules ne fonctionnent plus. ● Nous ne sommes pas en mode projets. ● Il y a une image négative reliée à la foresterie au Québec qui a émergé avec le film « L'erreur boréale ». La foresterie a été mise au banc des accusés. ● Il y a des insatisfactions face aux décisions des élus de différent palier de gouvernement. ● Il y a de moins en moins de joueurs et ceux qui ne sont pas en mesure de suivre en terme de productivité sont voués à disparaître. ● La situation est précaire pour les entreprises qui dépendent des scieries. ● On néglige l'aspect commercialisation. Les entreprises doivent bien connaître le client acheteur. ● Il y a du potentiel pour un bois de qualité et certifié environnemental. ● La confiance envers la Commission Coulombe est mitigée. ● Il y a un coût économique à la protection de la forêt.
<p style="text-align: center;">Options d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre l'accent sur la deuxième et troisième transformation. ● Donner une place au bois au niveau du contenu de formation notamment des architectes et des ingénieurs. ● Valoriser la foresterie, les emplois qui y sont reliés, les travailleurs et les produits de la forêt. Améliorer les conditions de travail des travailleurs forestiers. Miser sur la formation en entreprise et sur le sentiment d'appartenance. ● S'assurer que les retombées économiques de tout projet se feront en région. ● Développer les réseaux et tirer des leçons de ce que d'autres ont fait et qui a bien marché. ● Aider les entreprises de transformation qui sont en phase de démarrage afin de les aider à passer les premières années (de trois à cinq ans) pour qu'elles soient rentables. ● Faire éclater la structure de travail en silo pour resserrer les liens entre la première et la deuxième transformation. ● Intensifier l'aménagement. Avoir une vision à long terme d'une ressource à être aménagée avec des leviers décisionnels plus forts. ● Rétablir l'équilibre entre le loisir et l'économie de la forêt. Il faut partager la forêt en respectant les divers utilisateurs. 	<p style="text-align: center;">Pronostic</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le défi sera de faire plus avec le même nombre de mètres cubes. Nous serons en mesure d'améliorer notre marge de manœuvre et de profit avec des produits à haute valeur ajoutée. ● La baisse des possibilités, des approvisionnements et de la productivité forestière continuera. ● Les problématiques au niveau de la main-d'œuvre iront en s'accroissant. Il va se libérer de la main-d'œuvre au niveau des scieries. ● Les entreprises de deuxième transformation iront s'installer là où il y aura de la ressource et, si les approvisionnements baissent trop dans la région, elles s'installeront ailleurs. ● Il y aura un aménagement intensif de nos forêts selon les modèles déjà établis. ● Nous axerons davantage sur la qualité des produits plutôt que sur la quantité. ● Nous valoriserons l'ensemble de l'industrie forestière. ● Nous verrons poindre une gestion intégrée des ressources plus exigeantes. ● La compétition mondiale sera plus forte.